

CONVENTION DE STAGE ÉTUDIANT

1. LES PARTIES SIGNATAIRES

ENTREPRISE D'ACCUEIL : _____

Responsable de l'entreprise

Nom : _____

Titre : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Superviseur de stage

Nom : _____

Titre : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Étudiant

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Responsable pédagogique

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Responsable SST de l'entreprise

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Responsable de la SST pour les stagiaires du cégep

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

2. ENTENTE

Entente intervenue entre le Cégep de Lanaudière à Joliette et _____ pour le stage en _____ de _____.

IL EST CONVENU ENTRE

Le Cégep de Lanaudière à Joliette ci-après nommé le « Cégep », dûment représenté par _____ responsable pédagogique des stages en _____

ET _____ ci-après nommé « l'entreprise » dûment représenté par _____ Et le stagiaire

Que le stage s'effectuera en entreprise, du _____ au _____ soit une durée de _____ jours ouvrables.

Que ce stage permettra au stagiaire d'intégrer et de transférer les compétences fondamentales et particulières inhérentes à la fonction de travail à laquelle le prépare son programme d'appartenance et de confronter sa formation aux exigences du marché du travail.

Que l'étudiant stagiaire et sous la responsabilité immédiate d'un superviseur (de la personne ressource en entreprise) et que l'étudiant stagiaire œuvrera dans le respect intégral de l'horaire exception pour les cours à suivre au cégep régional de Lanaudière à Joliette.

Que le plan de cours et le plan de stage font partie intégrante du présent protocole d'entente.

Que l'entreprise n'est pas tenue de verser une rémunération au stagiaire durant la durée du stage.

Que les conventions collectives liant le personnel à l'Entreprise ne s'appliquent pas au stagiaire.

La loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail (LMRSST) amène l'obligation de compléter une grille d'évaluation en collaboration avec le milieu de travail.

Donc, le Cégep, l'entreprise accueillant le stagiaire et le stagiaire lui-même, doivent compléter une grille d'évaluation des risques en milieu de stage.
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/P-39.3>

3. ENGAGEMENTS DES PARTIES PRENANTES

3.1 Le Cégep atteste que :

- a. Le stagiaire étudie à plein temps au cégep de Lanaudière à Joliette ;
- b. Pendant le stage le stagiaire continue de relever de la responsabilité du Cégep ;
- c. Le stagiaire satisfait à toutes les conditions d'accès au stage ;
- d. Le stage est une activité pédagogique identifiée dans la grille de cours.

- e. Le stage n'entraîne aucune obligation d'emploi, tant de la part de l'entreprise que de la part du stagiaire ;
- f. Le Cégep possède un dossier d'employeur couvrant les stagiaires non rémunérés auprès de la Commission de la santé et sécurité au travail (CNESST) et détient une assurance responsabilité, s'assure de la sécurité de chaque stagiaire dans son milieu avec l'application de la LMRSST.
- g. Le Cégep prend les mesures nécessaires lorsque la qualité du stage est menacée.

3.2 Le responsable pédagogique s'engage à :

- a. Prendre connaissance de son rôle
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/enseignant/>
- b) Prendre connaissance des rôles des intervenants en matière SST.
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/entreprise/>
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/stagiaire/>
- c) Prendre connaissance des actions à poser en cas d'incident/accident
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/que-faire-en-cas-dincident-accident/>
- d) Prendre connaissance des politiques en cas de harcèlement
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/en-cas-de-harcelement/>
- e) Protection des stagiaires en milieu de travail (LMRSST) <https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/droits-et-responsabilites-sst/>

3.3 Le milieu de stage s'engage à :

- a) Nommer un responsable technique et à charger cette personne ;
- b) De faire participer le stagiaire à des activités conformes aux objectifs du stage, le but ultime étant de faire expérimenter les rôles et les tâches de la profession ;
- c) Prendre connaissance de son rôle
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/entreprise/>
- d) Prendre connaissance des rôles des intervenants en matière SST.
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/enseignant/>
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/stagiaire/>
- e) Prendre connaissance des actions à poser en cas d'incident/accident
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/que-faire-en-cas-dincident-accident/>
- f) Prendre connaissance des politiques en cas de harcèlement
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/en-cas-de-harcelement/>
- g) Protection des stagiaires en milieu de travail (LMRSST) <https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/droits-et-responsabilites-sst/>

3.4 Le stagiaire accepte de :

- a) Prendre connaissance de son rôle
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/stagiaire/>
- b) Prendre connaissance des rôles des intervenants en matière SST.
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/entreprise/>
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/enseignant/>
- f) Prendre connaissance des actions à poser en cas d'incident/accident
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/que-faire-en-cas-dincident-accident/>
- g) Prendre connaissance des politiques en cas de harcèlement
<https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/en-cas-de-harcelement/>
- h) Protection des stagiaires en milieu de travail (LMRSST) <https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/droits-et-responsabilites-sst/>

3.5 Toute partie prenante doit :

Prendre connaissance de la [grille d'identification](#) des risques en milieu de stage a été élaborée pour permettre une évaluation systématique des dangers potentiels auxquels un stagiaire pourrait être exposé. Elle vise à sensibiliser les responsables pédagogiques et les responsables de stage à l'importance de la prévention des risques et à la mise en place de mesures adaptées pour garantir un environnement de travail sain et sécuritaire.

Cette grille sert également de guide pour les stagiaires, leur permettant de mieux comprendre les enjeux liés à leur sécurité et de signaler toute situation préoccupante. En intégrant cette démarche proactive dans notre convention de stage, nous affirmons notre engagement envers la protection de nos stagiaires et la promotion d'une expérience d'apprentissage enrichissante et sans danger.

Grille d'identification des risques en milieu de stage : <https://stage-joliette.cegep-lanaudiere.qc.ca/formulaires/> (se référer au programme de votre stagiaire pour connaître les risques identifiés)

Je déclare avoir pris connaissance de la grille d'identification des risques.

Initiale :

Pour l'entreprise : _____

Le stagiaire : _____

Responsable pédagogique : _____

Advenant que des risques supplémentaires sont identifiés à la signature de cette entente, vous devez les déclarer à l'annexe C.

En tout temps pendant le stage, chacun des intervenants a la responsabilité de signaler tout changement au responsable pédagogique. Ce dernier pourra mettre à jour l'annexe C et assurer le suivi avec la direction en acheminant l'annexe modifiée au spdp.joliette@cegep-lanaudiere.qc.ca

4.RECONNAISSANCE ET ENGAGEMENT MUTUEL

La présente convention de stage, établie entre les parties soussignées, définit les modalités et conditions dans lesquelles le stagiaire effectuera son stage au sein de l'organisme d'accueil. En signant ce document, les parties s'engagent à respecter les termes convenus et à garantir un cadre de travail propice à l'apprentissage et au développement professionnel du stagiaire.

Nous, soussignés, confirmons avoir pris connaissance des dispositions de cette convention et acceptons d'en respecter les engagements tout en gardant le privilège d'interrompre le stage si nous le jugeons à propos.

Nous, soussignés, déclarons avoir lu et compris le contenu du protocole d'entente que nous acceptons en totalité.

En foi de quoi, les trois parties signent la présente convention de stage :

Pour l'entreprise : _____ Date : _____
Nom : _____

Le stagiaire : _____ Date : _____
Nom : _____

Responsable pédagogique : _____ Date : _____
Nom : _____

ANNEXE A : DESCRIPTIF DU MILIEU

Nom et coordonnées de l'entreprise	_____
Nature du milieu : (Gouvernemental, communautaire, privé)	_____
Clientèle desservie :	_____
Mission du milieu :	_____
Site internet :	_____

ANNEXE B : PLAN DE STAGE

Les trois parties s'entendent sur le plan de stage des principales tâches détaillées ainsi que les personnes responsables de ces tâches. Il est certain que les tâches ou les activités sont sujettes à changement, cependant ils vont permettre au stagiaire d'élaborer ses objectifs Professionnels et Personnels pour le stage!

Plan de stage Tâches ou Activités possibles à effectuer	Personne(s) responsable(s)	Durée (heures)
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		

10.		
	Total visé (selon l'horaire en Entreprise : ex. 40 h x 3 = 120 h)	

ANNEXE C : Évaluation des risques en milieu de travail